



MUNICIPALITÉ DE CALIXA-LAVALLÉE

AVIS PUBLIC SÉANCE EXTRAORDINAIRE

AVIS est par la présente donné, par la soussignée, que le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire LUNDI 31 JANVIER 2022 à 18h30. Cette séance se tiendra par à huis clos, par visioconférence.

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil porteront sur les points suivants :

- 1- Ouverture de la séance et constat de quorum
- 2- Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3- Avis de motion pour le Règlement n° 326 concernant le Code d'éthique et de déontologie des élu·es et élus de la Municipalité de Calixa-Lavallée
- 4- Période de questions
- 5- Levée de l'assemblée

Toute personne désirant poser des questions relativement à l'ordre du jour est priée de la poser par courriel à l'adresse : directeur@calixa-lavallee.ca ou par téléphone au 450-583-6470, au plus tard le 31 janvier 2022 à 15h00.

Donné à Calixa-Lavallée, ce 27 janvier 2022

Anne Beauchemin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Anne Beauchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés, le 27 janvier 2022

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 27 janvier 2022.

Anne Beauchemin,
Directrice générale et secrétaire-trésorière